



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Modifications du tableau des emplois

DEL-2016-117

Numéro de la délibération : 2016/117

Nomenclature ACTES : Fonction publique, Personnels titulaires et stagiaires de la Fonction Publique Territoriale

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 05/12/2016

Date de convocation du conseil : 29/11/2016

Date d'affichage de la convocation : 29/11/2016

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Laurent BAIRIOT, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉРАН, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Philippe AMOURETTE par M. Yann LORCY, M. Christophe BELLER par Mme Laurence KERSUZAN, M. Eddy RENAULT par Mme Soizic PERRAULT.

Étaient absentes : Mme Émilie CRAMET, Mme Véronique LE BOURJOIS.

Modifications du tableau des emplois

Rapport de Madame La Maire

Afin de tenir compte des besoins en personnel, des promotions, des départs et des réorganisations, il est proposé, après avis du Comité Technique Paritaire du 14 novembre 2016, les modifications suivantes :

Services administratifs :

- Suppression d'un poste d'attaché principal
- Suppression d'un poste de rédacteur principal de 1ère classe
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe

Écoles :

- Transformation de 2 postes d'adjoint technique de 2ème classe en 2 postes d'adjoint technique de 1ère classe

Cuisine centrale :

- Transformation d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe en un poste d'adjoint technique de 1ère classe

Enfance Jeunesse :

- Suppression d'un poste d'animateur principal de 2ème classe

Direction des services techniques :

- Suppression d'un poste de rédacteur

Voirie Garage :

- Transformation d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe en un poste d'adjoint technique de 1ère classe

Bâtiments :

- Suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal

Nous vous proposons :

- d'émettre un avis favorable aux modifications du tableau des emplois et d'accorder aux agents concernés le régime des primes votés par le Conseil Municipal.

La délibération est adoptée par 25 voix pour et 6 abstentions.

Ont voté pour : M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, M. Yann LORCY, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉРАН, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET

Se sont abstenus : M. Loïc BURBAN, Mmme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence LORANS, M. Christophe MARCHAND.

Fait à Pontivy, le 6 décembre 2016

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

PISCINE - 12

EMPLOIS	EFFECTIF Au 01/07/16	AGENTS	EFFECTIF PREVU au 01/01/17	AGENTS	OBSERVATIONS		
					quotité de travail	CAT.	Observations
EDUCATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	1		1		1	B	
OPERATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	1,6		1,6		1,6	C	TNC
ADJOINT TECHNIQUE DE 2ème CLASSE	2		2		2	C	
TOTAL	4,6		4,6		4,6		

TOTAL GENERAL	01/07/15	01/01/16	01/07/16	01/01/2017	quotité de travail
	178,50	178,10	178,10	172,10	167,70